

La CNL59 Répond à vos Questions

vendredi 13 juin 2025

@cni59-non commercial



La CNL répond à vos questions



Notre association défend depuis plus de 100 ans les droits des gens qui ont des problèmes de logement ou de consommation.

Comment vous aider ?

Contactez-nous

A propos

LA CNL est une association nationale de défense des droits et des intérêts des habitants en matière de logement et de consommation.

Elle existe depuis 1916, est présente dans tous les départements et regroupe des milliers de famille adhérentes.

Comment vous aider ?

Contactez-nous

Comment peut-on vous aider ?



Pour qui ?

Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement des locataires (secteur privé ou HLM), des copropriétaires (avec ou sans syndic), des accédants à la propriété dans leurs litiges.



Pour des litiges envers ?

- Le propriétaire/bailleur,
- L'agence immobilière,
- La banque,
- Les voisins,
- Les syndicats, etc.



Problèmes de logement ?

- Charges locatives ou de copropriété,
 - Cadre de vie,
 - logement indécents,
 - travaux non réalisés,
-
- Parties communes sales, etc,
-
- Contestation de loyer ou de charges.



Problème de consommation ?

Nous vous accompagnons dans un litige relevant d'une prestation par un professionnel, d'un acte d'achat par correspondance livré endommagé ou un contrat comportant des clauses abusives.

Contactez la CNL

Veillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Je souhaite *

Plusieurs choix possibles

Je suis *

Prénom Nom

Mon e-mail * Pour la réponse Mon téléphone * Pour tout enregistrement. Votre avis nous est nécessaire. Comment avez-vous connu la CNL ? *

Afin d'améliorer nos services, nous souhaiterions savoir

comment vous avez connu la CNL ou par quel moyen êtes vous arrivé sur cette page.
Merci pour votre participation !

Envoyer

• **Par Mail :** **contact@cnl59.fr**

• **Par voie postale :**

Confédération Nationale du Logement
Fédération du Nord
42/1 rue de tournai
59000 Lille

• **Permanence téléphonique :**

03 20 07 09 58

Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

• **Entretiens en présentiel :**

Uniquement sur rendez-vous.

Contact CNL



Dans un message vocal, nous vous demandons de nous laisser votre identité, vos coordonnées téléphoniques et votre mail, ainsi que l'objet de votre appel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez déjà regrouper les informations et les différents documents, et nous les faire parvenir par mail ou par voie postale.